

Solidarité avec Anasse, militant SUD-Rail

Après avoir été entendu il y a un an par la police antiterroriste, Anasse adhérent et militant de notre organisation syndicale, est convoqué le 18 Juin 2025 devant le tribunal de Paris où s'ouvrira un procès pour « apologie du terrorisme ».

La fédération SUD-Rail exprime son soutien à notre militant, dénonce l'instrumentalisation de la justice à des fins politiques et invite à être massivement présent-es le 18 juin à Paris.

L'ETAT NE CESSE D'INTIMIDER TOUTE FORME DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN !

Le pouvoir en place lui reproche des tweets de soutien à Gaza. La nature des faits qui servent de prétexte à ces poursuites démontre sans ambiguïté la volonté de la part des autorités de museler toute contestation à l'encontre de la guerre génocidaire menée par le gouvernement d'extrême droite israélien.

Famines, épidémies, bombardements nuit et jour, destructions systématiques des logements, des infrastructures, des lieux culturels, des écoles et des hôpitaux rythment le quotidien des gazaouis depuis près de 15 mois. Soutenir cette souffrance atroce du peuple palestinien, que beaucoup d'institutions internationales condamnent, est assimilé aujourd'hui à une apologie du terrorisme ; c'est inadmissible !

Avec notre Union syndicale Solidaires, depuis plus de 20 ans, nous sommes engagé-e-s dans la solidarité avec le peuple palestinien. Nous nous inscrivons également dans le combat plus large contre toutes les oppressions et tous les racismes. Notre syndicalisme porte l'exigence d'une société où chacun-e puisse vivre dignement, sans crainte d'être discriminé-e ou agressé-e en raison de ses origines ou de ses convictions.

LE MOUVEMENT SYNDICAL DOIT FAIRE FRONT FACE À CES ATTAQUES !

On veut s'attaquer au droit de grève, à nos libertés fondamentales et nous imposer une nouvelle régression sociale au nom de leur économie de guerre. Le combat contre la criminalisation du soutien à la Palestine est indissociable de la lutte contre cette tendance réactionnaire, sur laquelle prospère l'extrême-droite.

La fédération SUD-Rail le réaffirme : nous dénonçons fermement cette instrumentalisation des lois « sur la sécurité » visant à réduire abusivement au silence toute voix dissidente.

Plus que jamais dans cette période, nous condamnons la « loi séparatisme » et son contrat d'engagement républicain qui servent à « mettre au pas » des associations du mouvement social ne plaisant pas au pouvoir en place !

LE 18 JUIN PROCHAIN, À PARIS, NOUS SERONS PRÉSENT-E-S NOMBREUSES ET NOMBREUX POUR

- affirmer notre soutien à Anasse et exiger l'arrêt des procédures judiciaires abusives.
- dénoncer avec fermeté cette répression d'Etat en France

